

Réduction des visas pour la France en Algérie à partir du 1er septembre

À compter du 1er septembre 2025, les Algériens voulant se rendre en France feront face à une réduction significative du nombre de visas délivrés.

L'ambassade de France en Algérie a fait l'annonce ce mardi 26 août, expliquant que cette décision est due à une réduction d'un tiers des effectifs dans les consulats situés à Alger, Oran et Annaba.

Conséquences concrètes

- **Moins de créneaux pour les rendez-vous** : Capago, l'entreprise qui s'occupe de la réception des dossiers de visa, va réduire le nombre de rendez-vous disponibles.
- **Délais de traitement maintenus « raisonnables » malgré tout** : Les autorités françaises visent à garder des délais de traitement aussi raisonnables que possible malgré la baisse du personnel.

Priorités des consulats

Dans ce contexte, les consulats de France en Algérie vont mettre l'accent sur :

- Les **visas d'études**
- Les **renouvellements de visas**
- Les **services pour les ressortissants français résidant en Algérie**

Impact sur les voyageurs algériens

Cette mesure va entraîner :

- Une **diminution notable des visas** disponibles pour les Algériens, surtout pour les voyages touristiques ou familiaux.
- Des **délais plus longs** pour obtenir un rendez-vous et une réponse concernant les demandes de visa.